

**DELIBERATION (2023-3)
DU CONSEIL MUNICIPAL**

OBJET : Autorisation de signer une convention éclairage public avec le TE63 : optimisation des Systèmes de Gestion de l'Eclairage Public ».

L'an deux mille vingt trois, le six février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE- L'an deux mille vingt trois, le six février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 12

Date de convocation : 2 février 2023

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Sébastien GARREAU, Marie-Aimée GUILMAN.

Représentés : MM. Patrick BOUDINHON (pouvoir à Sébastien SIRIEIX), Thierry CHALENDARD (pouvoir à Pierre DUPECHER), Jean-Marie BILLY (pouvoir à Alain LAGRU) ,Michel MARTINIANI (pouvoir à Pascal BRUHAT).

Absent excusé : M. Antoine MARCHAND

Secrétaire de séance : M. Alain LAGRU

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal

-que le projet d'optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public (programme année 2023), présenté par TE63 en décembre 2022. Il s'agit de remplacer les horloges de commande de l'éclairage public, soit de type crépusculaire soit de type programmable manuellement, par des horloges astronomiques connectables qui permettent des modifications à distance pour modifier et ajuster l'éclairage public. Ce projet concerne l'ensemble des 7 points de commande de l'éclairage public de la Commune.

Le montant des travaux est fixé à hauteur de 4 700 € HT, pris en charge à 70% par TE63 au titre du programme France Relance, 20% par TE63, 10% pour la Commune. La participation de la Commune s'élève à 470 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des 12 votants :

- autorise le Maire à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal pour l'optimisation des systèmes d'éclairage public.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 7 février 2023.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, 7 février 2023.

Le Maire, Pascal BRUHAT.